



Première campagne d'évaluation de la qualité des eaux marines de l'Archipel des Glorieuses

Du 25 septembre au 11 octobre 2015 les équipes des Parcs naturels marins de Mayotte et des Glorieuses réaliseront des prélèvements autour de l'Archipel des Glorieuses afin d'établir un état initial de la qualité des eaux marines.

Créé le 18 janvier 2010, le Parc naturel marin de Mayotte assure depuis 2013 les opérations de suivi des eaux marines mahoraises deux fois par an. Pour les Glorieuses, où un Parc naturel marin a été créé le 22 février 2012, aucune démarche systématique de suivi de la qualité de l'eau n'avait encore été mise en place jusqu'à aujourd'hui. Ces données représentent donc une première étape vers un réseau de surveillance, ainsi que des données clés pour la connaissance des écosystèmes marins dans la zone.

Cette première campagne vise à acquérir des données sur la qualité physico-chimique des eaux, sur le phytoplancton mais aussi sur la qualité des sédiments marins. Les connaissances ainsi produites seront indispensables pour définir et mettre en place des mesures de gestion et de surveillance. Par ailleurs les deux parcs se dotent actuellement des moyens humains (par la formation de ses agents) et techniques (grâce à l'élaboration de protocoles communs et l'acquisition de matériel) permettant à terme de mettre en place un réseau de suivi pérenne.

Ces actions sont financées par l'Union Européenne dans le cadre du programme du X^e Fonds européen de développement (FED) – volet régional / océan Indien. Fruit d'un partenariat entre le Conseil départemental de Mayotte, la collectivité des Terres australes et antarctiques françaises (TAAF), et l'Agence française de développement (AFD), ce programme se concentre sur la « Gestion du patrimoine naturel de Mayotte et des îles Eparses ».

Contacts:

Nelly Gravier

Chargée de communication des TAAF

02 62 96 78 57 - nelly.gravier@taaf.fr

Mélodie FALCON

Chargée de communication de l'AFD – Mayotte

02 69 64 35 07 - falconm@afd.fr



Dahabia CHANFI

Chargée de la biodiversité (DRES), Conseil Départemental de Mayotte

02 69 64 38 53

dahabia.chanfi@cg976.fr



Crédit photo: Serge Gélabert